

Inf' Auzouville



Les évolutions de l'intercommunalité

Promulguée le 7 août 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Au niveau des communautés de communes.



La loi relève le seuil minimal de constitution d'un EPCI à fiscalité propre.

Désormais chaque communauté de communes doit compter au minimum 15000 habitants.

La commission départementale de coopération intercommunale dirigée par le Préfet de Seine Maritime propose la fusion de la CCPM (Communauté de Communes du Plateau de Martainville, 13 communes 9600 habitants) avec la CCME (Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles 26 communes, 13700 habitants).



L'application de ce regroupement doit être réalisée avant le 31 décembre 2016 en lien avec les collectivités et la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).

La loi renforce le degré d'intégration des communautés de communes en leur attribuant de nouvelles compétences avec délais de mise en œuvre étalés d'ici 2020.

D'ici le 01/01/2017

- Maison des services publics
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des OM
- Politique locale du commerce
- Tourisme et office du tourisme

A compter du 01/01/2018

- Gestion des milieux aquatiques

A compter du 01/01/2020

- Assainissement, eau

Pour plus d'information:

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/8/7/RDFX1412429L/jo#JORFSCTA000030985462>

Concernant les syndicats de communes et des syndicats mixtes, la loi fixe l'objectif de la réduction du leur nombre, en particulier par la suppression des doubles emplois entre EPCI ou entre EPCI et syndicats mixtes. Tout syndicat (eau, assainissement , scolaire) doit avoir le même périmètre que la Communauté de Communes auquel il appartient ou disparaître .

Bonjour à toutes et à tous

Je vous présente à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2016 et souhaite que cette nouvelle année vous apporte joie et réconfort, qu'elle cicatrise le traumatisme que nous avons tous ressenti lors des attentats qui ont endeuillé notre pays.

L'année 2015 restera sans doute marquée par ces actes d'une violence inouïe qui ont suscité chez nous tous l'effroi, la stupeur, l'incompréhension et la tristesse. Chacun d'entre-nous a ressenti et partagé une profonde compassion à l'égard des victimes et de leur famille, des blessés et des survivants, néanmoins ces actes si cruels soient-ils, ne doivent pas pour autant nous aveugler et nous faire perdre le sens des réalités.

Le contexte actuel avec ses difficultés économiques et sociales nous interroge ; pour beaucoup l'avenir apparaît incertain. Il est sans conteste source d'un désarroi légitime, d'inquiétude et d'espoirs déçus.

Malgré ces difficultés, la municipalité continuera dans ses décisions et actions, de préserver la cohésion du village dans un esprit de partage et de rencontre seul capables d'enrichir notre quotidien.

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de partager des moments privilégiés en famille ou entre amis. Ces instants de bonheur et de joie sont des éléments importants et essentiels à notre bien-être, sachons en profiter tout en gardant une pensée solidaire pour ceux que la vie a meurtri.

Je vous renouvelle à toutes et à tous mes vœux et vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin, qui comme les années précédentes vous informe de l'actualité communale et associative de notre village.

Annie JEGAT, Maire

Le personnel municipal, les membres de toutes les associations, les bénévoles, l'équipe municipale souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2016.

En 2016:

osons tendre la main aux autres,
osons bien vivre ensemble,
osons le respect des autres,
osons rêver d'un monde meilleur,
osons réaliser nos rêves.

Randonnée pédestre

La marche une solution conviviale et abordable .

Quelque soit votre âge, la pratique d'une activité sportive régulière - au moins une fois par semaine - est associée à trois fois plus de chance de bien vieillir. La marche est efficace et accessible à tous. La pratiquer avec assiduité permet, à tout âge, de conserver et d'entretenir son capital santé.



Nous vous proposons à partir du 21 janvier 2016:

- Un rendez vous bimensuel le jeudi après midi à 14h30 pour environ une heure trente de marche douce à l'issue de laquelle, ceux qui le souhaiterons, pourrons se retrouver à la salle polyvalente pour partager un sympathique moment de réconfort avec les membres du club des bons amis

Rendez-vous sur le parking de la mairie un jeudi sur 2 à 14h15 départ à 14h30 précise à compter du 21 janvier.

- Et pour les plus motivés un rendez vous hebdomadaire le dimanche matin à 10h pour une heure de marche active. Si vous êtes tenté ou adepte de la marche nordique n'hésitez pas à apporter vos bâtons.

Rendez-vous sur le parking de la mairie tous les dimanches à 9h45 pour un départ à 10h précise à compter du 24 janvier.

Décorations de Noël

Les contraintes budgétaires ont conduit le conseil municipal à supprimer les traditionnelles illuminations de Noël (environ 3000 € par an). Néanmoins sur l'initiative de plusieurs bénévoles des sapins ont été décorés à divers endroits de la commune. Merci à ces bonnes volontés.

Pour l'année prochaine, nous en appellerons à vos idées pour des réalisations encore plus réussies.



Lectures et comptines

Quand j'arrive avec maman ou papa, les tapis multicolores sont déjà installés. Toutes sortes de livres sont posés sur les tapis, des petits jouets et des peluches aussi. Vite, je retire mon manteau, mes chaussures et je vais à la découverte. Il y a de gros livres avec des images de tout ce qui existe, des livres qui racontent des histoires, des livres avec des sons, des livres gais plein de couleurs. Ce sont des livres pour nous les petits, spécialement adaptés à notre âge, nos goûts et nos soucis.

Ah j'ai oublié les comptines, car nous chantons aussi toutes sortes de comptines, des anciennes que nous connaissons bien et des nouvelles !



Avant de nous quitter nous faisons une ronde en chantant encore.

Alors viens me retrouver un samedi de chaque mois de 11h à 12h salle du conseil.

Prochains rendez-vous les 23 janvier, 27 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai et 18 juin.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Cette année la commémoration du 11 novembre a revêtu une dimension toute particulière .

En effet nous avons honoré la mémoire d'Ernest FERET, né à Auzouville le 22 avril 1892 et mort au combat pendant la bataille de Charleroi le 22 août 1914 à Roselies en Belgique.

Son nom a été gravé sur notre monument.



Délibérations du conseil municipal

Compte rendu des réunions des 12 octobre, 24 novembre et 7 décembre 2015

Réhabilitation groupe scolaire.

Présentation Avant Projet Définitif (APD) de réhabilitation du groupe scolaire

Le budget prévisionnel s'élève pour l'extension à 122 000 € HT et pour la restructuration à 179 600 € HT.

Le projet de base, sans les options, permet d'atteindre le seuil d'économie d'énergie de 40 %, seuil déterminant pour obtenir une subvention supplémentaire dans le cadre du Contrat de Pays.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de base au stade APD et opte en supplément pour le bardage sur l'école primaire soit un complément sur la restructuration de 14 000 € HT (isolation des allèges et la pose du bardage à cet emplacement).

Elaboration du PLUi, gouvernance :

La Communauté de Communes a pris la compétence d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). La gouvernance a été définie comme suit:

- un comité de pilotage composé du vice-président chargé du PLUi, d'un représentant de chaque commune et d'un suppléant.

- un comité technique composé des services de la CCPM (juridique, urbanisme, technique), du vice-président chargé du PLUi et de 3 élus désignés par les communes de Préaux, Ry et Mesnil-Raoul.

- un site extranet où seront accessibles tous les documents de travail en cours d'élaboration, un dossier de synthèse sera disponible au siège de la CCPM et en mairie à chaque grande étape du projet.

-La concertation avec le public : parution de 3 bulletins « Spécial PLUi », une page dédiée sur le site internet de la CCPM, des réunions et une exposition publiques.

Pour être représenté au comité de pilotage, le conseil municipal désigne :

Mme JEGAT Annie en qualité de titulaire et M.DURIN Philippe en qualité de suppléant.

M.NAVE Alain assurera le rôle de référent PLUi.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) :

La loi NOTRe précise les critères de mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale visant la rationalisation des périmètres des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et la réduction significative des syndicats.

Le schéma proposé par le M.Le Préfet est le regroupement de la Communauté de Communes du Plateau de Martainville et de la Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet de fusion entre la Communauté de Communes du plateau de Martainville et celle du Moulin d'Ecalles.

Le projet de schéma est développé sur site internet de la préfecture.

<http://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Elus-collectivites-territoriales/L-intercommunalite-en-Seine-Maritime>.

Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap):

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public (ERP) pour le 1^{er} janvier 2015. L'ordonnance du 26 septembre 2014 offre aux gestionnaires d'établissement non-conforme à cette date la possibilité de déposer des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'ap). Ces documents permettent de planifier sur trois ans les travaux à réaliser pour rendre les ERP accessibles.

Le montant des travaux de mise en conformité pour la salle polyvalente (aménagement de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite) s'élève à 30 000 € .

Réunions intercommunales :

SDE 76 – CLE N°9 :

Les compteurs « Linky » (compteur communiquant, compteur nouvelle génération d'Énergie) seront mis en place sur tout le territoire à la charge de ERDF, dans un avenir proche.

Des bornes électriques pour la recharge des véhicules seront mises en place par le syndicat selon certains critères d'éligibilité.

Communauté de Communes :

Un nouvel appel d'offres a été engagé pour le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif. L'entreprise « VI Environnement » a été retenue, le changement de prestataire doit s'opérer au 01 janvier 2016.

Le Pays- Schéma de déplacement local

Les enjeux sont :

- développer la desserte en transport public avec les autorités organisatrices compétentes
- concevoir des solutions de transports souples pour se déplacer localement
- favoriser les modes actifs pour les déplacements de proximité
- encourager les pratiques de covoiturage
- conforter l'intermodalité aux gares du Pays et vers les parcs relais de l'agglomération rouennaise

Ce qui se résume pour le Plateau de Martainville à étudier :

- la liaison express sur la RN31 en autocar Gournay en Bray – Darnétal
- la liaison express sur la RN31 en minicar Martainville – Darnétal (dans un premier temps)
- aire de covoiturage à Martainville
- maillage vélo, création d'infrastructures cyclables sécurisées
- développer le service de transport à la demande organisé à l'échelle locale
- favoriser les déplacements doux (pédibus, vélobus, vélo assistance électrique (VAE)...)
- informer et communiquer sur les offres de mobilité sur le territoire etc
-

AIPA (Association Intercommunales pour le maintien à domicile des Personnes Agées)

Cette association en plus du service de soins qu'elle apporte, contribue très largement à rompre l'isolement et favorise le maintien à domicile. Le président de l'AIPA, a donné sa démission et doit être remplacé en 2016.

Le fonctionnement du service doit être revu pour être plus performant (nomination de l'infirmière coordinatrice au poste de direction, réunions hebdomadaires, etc ...) et pour suivre un formalisme respectant un cadre réglementaire.

Les infirmiers seront salariés de l'association ce qui nécessite un réseau avec des partenaires solides.

Syndicat des Collèges :

La mise en application de la loi NOTRE implique la dissolution du Syndicat des Collèges elle sera effective au 1^{er} janvier 2017. Le préfet propose un rapprochement intercommunal pour continuer à prendre en charge les dépenses de transport. Le syndicat se réunira pour en délibérer.

Questions diverses :

- Des plaintes ont été formulées quant à la conduite des bus sur la ligne 73, Mme Le Maire en a informé le responsable de la société VTNI.
- Le projet de réhabilitation des toilettes publiques va être étudié lors du prochain budget.
- Les chemins ruraux se dégradent, peut on interdire l'accès de ces chemins à certains véhicules ? (quad, 4x4)

Spectacle de Noël





Une fois de plus les bénévoles se sont dépassés pour faire avec des enfants très motivés un fabuleux spectacle. Une nouvelle équipe de clowns est venue faire rire petits et grands en attendant le père Noël et sa hôte toujours aussi garnie. Chaque enfant est reparti avec un cadeau, un sac de friandises et un pain au chocolat.

L'assemblée générale de l'association Animation Village aura lieu de **mercredi 6 janvier 2016 à 21 heures en salle du conseil**, n'hésitez pas à venir grossir les rangs de l'association pour participer à la vie de notre village.

Liste non exhaustive des animations proposées en 2016 par l'association:

- Mercredi 10 février : Défilé des enfants,
- Samedi 12 mars : Soirée déguisée,
- 16 et 17 avril : Printemps des Arts,
- Dimanche 5 juin : Rallye vélo,
- Lundi 15 août : Fête patronale,
- Dimanche 21 août : Foire à tout,
- Samedi 15 septembre : Soirée-repas,
- Samedi 10 décembre : Noël des Enfants.

La Communauté de Communes du Plateau de Martainville

La CCPM intervient dans le cadre de ses compétences « action de développement économique »

Subvention de 24 650 € à l'office de tourisme de Ry

Participation de 22 405 € pour la réalisation de la fête communautaire.

La CCPM consacre:

22 478 € au budget du Syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray

9 183 € au budget de l'agence d'urbanisme.

170 403 € pour le fonctionnement de la voirie (fouage, enduit, signalisation,...).

40 476 € pour l'investissement voirie

26 330 € aux activités des centres de loisirs.

Touchant la compétence environnement c'est pour les 13 communes

2887 tonnes de déchets qui ont été collectés et acheminés vers les centres de traitement (2180 tonnes d'ordures ménagères, 433 tonnes de déchets ménagés recyclables (DMR) et 274 tonnes de verre) pour un montant global de 502 896 €

Pour l'année 2014 le compte administratif de la CCPM s'élève à 1 956 678 € en fonctionnement et 930 003 € en investissement.



Travaux 2015

Éclairage public :

Par l'intermédiaire du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE76), la maintenance de l'éclairage public a été confiée à la société INEO au travers d'une nouvelle convention.

Saloir :

La commune s'est dotée d'un saloir conforme et plus performant.

Peinture :

Des travaux de peinture ont été effectués sur le mobilier urbain, et le bâtiment de la Mairie.



Voirie :

Quelques travaux d'entretien ont été réalisés : la Grange du Chemin, pose d'un coulis Sente des Passeux.

Des balises ont été implantées afin de sécuriser les arrêts de bus (centre bourg, le Dimage).

Groupe scolaire :

L'option rénovation et extension a été retenue. Le cabinet d'architecte en charge du projet nous a présenté les différentes phases :

Réhabilitation de l'existant (isolation, rangement, accessibilité,...)

Construction d'une salle d'activité

La mise à niveau thermique devrait conduire à 40% d'économie d'énergie.

Le permis de construire devrait pouvoir bientôt être déposé.



Cabine téléphonique

La cabine téléphonique a été enlevée.

(Loi Macron, loi du 6 août 2015, « l'accès à des cabines téléphoniques publiques installées sur le domaine public ou à d'autres points d'accès au service téléphonique au public » a été abrogé).



Banquet du club des bons amis



Le 28 novembre le club des bons amis avait convié ses membres pour un banquet préparé par Françoise. L'après-midi s'est poursuivi en musique dans la bonne humeur.



Calendrier 2016:

11 février Assemblée Générale
30 Octobre Thé Dansant
20 Novembre Théâtre
26 Novembre Repas annuel
Voyage annuel et pique-nique
dates non encore arrêtées.
Un Jeudi tous les 15 jours ren-
contre à la salle polyvalente



En 2015 le club a organisé: 22 Mars Thé Dansant, 15 Juin Voyage annuel à Cherbourg, 31 Juillet sortie Pique-nique à la Chapelle St Ouen visite d'une brasserie à bière, 15 Août Fête du village , 22 Novembre Théâtre, 28 Novembre Repas annuel

Renseignements utiles

Mairie



Tél : 02.35.23.40.67, **Fax :** 02.35.02.01.09

Adresse email : mairie-sg.auzouville.sur.ry@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

MARDI de 9 heures à 11 heures
de 17 heures 30 à 19 heures

JEUDI de 17 heures 30 à 19 heures

SAMEDI de 10 heures à 12 heures

La présence des élus est fréquente pendant ces horaires d'ouverture.

Pour les rencontrer, il est préférable de prendre rendez-vous.

Une permanence d'élus est assurée : **le mardi soir de 18 h à 19 h**

Décharge du THIL

pour le dépôt de terre et de végétaux uniquement.

de DECEMBRE à FEVRIER:

Le 3^{ème} samedi du mois de 9 heures à 17 heures (16 janvier, 20 février)

MARS et AVRIL

Le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 heures à 17 heures (5 et 19 mars, 2 et 16 avril)

de MAI à NOVEMBRE

tous les samedis de 9 heures à 17 heures

Déchetterie de Darnétal et Boos

Horaires d'ouverture :

Pour Darnétal :

Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi de 14h45 à 17h30.

Mardi fermé

Pour Boos :

Lundi - mercredi - vendredi - samedi de 9h00 à 11h55 et de 14h à 18h30,

Mardi et jeudi de 9h à 11h55.

Se munir d'un justificatif de domicile.

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Exceptionnellement la déchetterie de Rouen est ouverte le 8 mai, le jeudi de l'ascension et le 1^{er} novembre.

Pour les professionnels, la déchetterie quai du Pré aux Loups à Rouen est ouverte 7 jours / 7 jours de 8 h à 19 h. Avant de vous y rendre, contacter l'Agglo.

Renseignements :

Pôle des déchets de la Communauté d'agglomération rouennaise Tél. 0 800 021 021

Location de salle



Ancienne salle des fêtes : (Restaurant scolaire)

- 2 jours (fin de semaine) : **200 €**
 - 1 jour férié en semaine : **130 €**
 - Vin d'honneur : **100 €**
- Pas de location de vaisselle par la commune.

Salle polyvalente

- 2 jours (fin de semaine) : **370 €**
- 1 jour férié en semaine : **270 €**

Possibilité de louer de la vaisselle pour 150 personnes au prix de 1 € le couvert.



Les salles sont louées aux habitants d'Auzouville et hors commune.

Nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 heures.

C.C.A.S.

Le C.C.A.S rappelle que des aides peuvent être accordées :

*** Aux personnes âgées :**

Sous condition de ressources, attribution de combustible en décembre et de bons d'alimentation à Noël et le 14 Juillet,

*** Aux familles :**

Après examen du dossier par le C.C.A.S et sous condition de ressources, participation aux voyages organisés dans le cadre de l'école (voyages linguistiques ,classe découverte etc...), participation ou subvention aux demandes ponctuelles, chaque demande sera étudiée.

Pour tous renseignements , veuillez contacter la mairie

Distribution de colis aux anciens

A l'occasion de la semaine bleue (Semaine Nationale des Retraités et Personnes Âgées.) le CCAS a procédé à la distribution de colis aux personnes âgées de plus de 61 ans.

C'était la deuxième année que la distribution se faisait autour d'un café et de gâteaux confectionnés par des volontaires. Une formule qui semble bien répondre aux intéressés toujours en recherche de convivialité.



Agenda

Samedi 9 janvier	Vœux du Maire	
Samedi 6 février	Repas du CCAS	(CCAS)
Mercredi 10 février	Défilé des enfants	(Animation village)
Samedi 12 mars	Soirée déguisée	(Animation village)
16 et 17 avril	Printemps des Arts	(Animation village)
Dimanche 8 mai	Commémoration de la libération	(Anciens combattants)
Samedi 28 mai :	Fête communautaire	(Communauté de Communes)
Dimanche 5 juin	Rallye vélo	(Animation village)
Vendredi 24 juin	Marché festif	(Association Four à Pain)
Jeudi 14 juillet	Commémoration Fête Nationale	(Municipalité)
Lundi 15 août	Fête patronale	(Associations, municipalité+bénévoles)
Dimanche 21 août	Foire à tout	(Animation village+ bénévoles)
Samedi 15 septembre	Soirée-repas	(Animation village)
Dimanche 30 octobre	Thé dansant	(Club des Bons Amis)
Vendredi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice	(Anciens Combattants)
Dimanche 20 novembre	Spectacle de Théâtre	(Club des Bons Amis)
Samedi 26 novembre :	Repas des Aînés	(Club des Bons Amis)
Samedi 10 décembre :	Noël des Enfants	(Animation village, municipalité+bénévoles)

Etat Civil

Naissances :

Clara DENIS née le 1^{er} décembre 2015

www.ouzouvillessurry.fr

Le site Internet de la commune va fêter son premier anniversaire. En un an c'est près de 4000 visiteurs et plus de 20000 pages visitées. La page la plus visitée « Vie pratique » regroupe des informations sur le bien vivre ensemble et sur notre vie quotidienne. Vous vous intéressez également à la vie des associations surtout « Animation Village » et à l'histoire de notre village avec vos consultations des pages de la rubrique « histoire et patrimoine » notamment la page sur les « chantepleures ».

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur www.ouzouvillessurry.fr pour suivre l'actualité de notre village. Vos contributions sont également les bienvenues, contactez la mairie pour de plus amples renseignements.

Collecte des ordures

A compter du 1^{er} janvier 2016 la collecte des ordures ménagères et des déchets ménagers recyclables sera assurée par la société VI environnement, sans changement sur les jours de ramassage.



Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.. Plus d'informations sur www.ouzouvillessurry.fr

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

Directeur de publication : Le Maire

Chargé de la rédaction : la commission communication

Les rédacteurs : Les élus municipaux, les associations, les habitants

Impression : Alpha-Copy 32 rue St Eloi 76000 ROUEN